

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0025716

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5A.18 Société : 144326

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BEN ABDELKARIM EL FILALI SAMIR

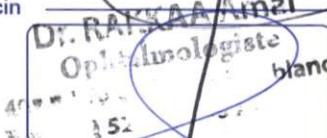
Date de naissance : 15/6/1960

Adresse : 1055.B.A. 11 APT 19. Jnane californie

Tél. : 0669650503 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/11/2022

Nom et prénom du malade : BEN ABDELKARIM FILALI Age: 68

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION CANALAIRE

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 10 JAN. 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Handwritten signature of the subscriber.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/11/2022	CS		350,00	DR RAKHAA Amal Ophtalmologiste Casablanca 415 F 252 373
26/11/2022	V3M			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR AL BADRY H.O. Pharmacie Dr Ali Badry Nessim Casablanca	26/11/2022	185.00 dhs

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	26/11/2022	Monture	+ lentilles			3700 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS	ODF PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE	DATE DU DEVIS
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	
	D	00000000 00000000	
	B	35533411 11433553	

DATE DE L'EXECUTION	(Création, remont, adjonction)	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION
	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amal RAKKAA

Ophtalmologiste ,



الدكتورة أمال راكع

إختصاصية في أمراض و جراحة العيون

- Diplôme Contactologie à l'université de Bordeaux
- Diplôme Chirurgie Réfractive et de Phacoémulsification Université de Besançon
- Diplôme Oeil et Médecine Interne Université Pierre et Marie Curie - Paris
- Diplôme Imagerie et Pathologie Rétinienne Hôpital Lariboisière - Paris
- Diplôme OCT en Ophtalmologie à l'université de Bordeaux

جراحة الساد (الجلالة) بألمواج

فوق الصوتية

خطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول

تقويم الرؤية بالليزر - العدسات اللاصقة

24 novembre 2022

Casablanca, Le

Mr. BEN ABDELKARIM EL FILALI Samir

26.00



1/ TOBREX COLLYRE

1 goutte 5 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 06 jours

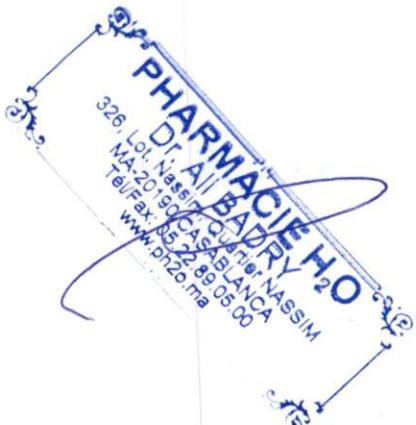
159.00



2/ XILOIAL ZERO COLLYRE

1 goutte x 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

185.00



Dr. RAKKA
Ophtalmologiste
Casablanca
Tél: 06 22 52 66 - 06 73 01 13
405 BL A Gdor N°7 Casablanca

Dr. RAKKA
Ophtalmologiste

شارع القدس - بقاعة السكن الأنيق - إقامة الصفاء - عمارة 405 الطابق الأول الرقم 7 - الدار البيضاء
Boulevard Al Qods, Lot Assakane Alanik <Résidence ASSAFA> Immeuble 405, 1er Étage N°7 - Casablanca
الهاتف : 06 73 98 15 03 / 0 5 22 52 66 77

Mohamed
Centre Commercial du
Essalam-Souissi - Rabat

LOT



PPC

DHS

0060622

2024 05

159.00

PPA 26 A0

EX2 05 2025

LOT 221586





- Diplôme Contactologie à l'université de Bordeaux
- Diplôme Chirurgie Réfractive et de Phacoémulsification Université de Besançon
- Diplôme Oeil et Médecine Interne Université Pierre et Marie Curie - Paris
- Diplôme Imagerie et Pathologie Rétinienne Hôpital Lariboisière - Paris
- Diplôme OCT en Ophtalmologie à l'université de Bordeaux

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج

فوق الصوتية

خطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول

تقويم الرؤية بالليزر - العدسات اللاستق

24 novembre 2022

Casablanca, Le

Mr. BEN ABDELKARIM EL FILALI Samir

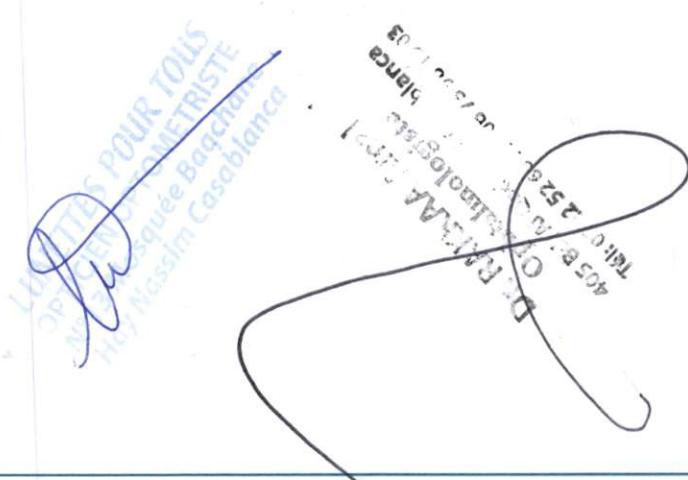
1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Organiques

VL : OD = - 1.50 (- 0.75 à 85°)

OG = - 1.50 (- 1.00 à 90°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : + 2.50



Lunettes Pour Tous

Client n° : 702

Nom Prenom : BEN ABDELKARIM EL FILALI SAMIR

Facture client N° : 0

Médecin : amal rakaa

Correction	Sph	Cyl	Axe	Add
O.D	-1.50	-0.75	85	+2.50
O.G	-1.50	-1.00	90	+2.50

Liste des ventes

Catégorie	Désignation	Unité	Prix unitaire	Montant TTC
Monture	Optique	1	1 200,00	1 200,00
Verre	Organique AR	1	2 500,00	2 500,00

NB : Tous les montants sont exprimés en Dirhams

Total HT : 3083,33

TVA (20%) 616,67

Total TTC : 3 700,00

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

TROIS MILLE SEPT CENTS DIRHAMS TTC



INPE:095020806

Cachet Casablanca, le 05/01/2023

LUN OPTIQUE OPTIQUE
N°13 Mosquée Bakchane
Hay Nassim Casablanca